

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1907.

COMMISSION DES PÉTITIONS

FEUILLETON N° 1.

Pétitions sur lesquelles un rapport a été déposé.

Présents : MM. SIMONIS, Président ; DELANNOY, DE LANIER, FLECHET,
VANDERKELEN et G. VERCRUYSSÉ.

M. Delannoy, 1^{er} Rapporteur.

Numéro d'ordre.	Numéro du registre des pétitions.
1.	125.

Le Conseil provincial du Brabant émet le vœu de voir le Gouvernement racheter les canaux de Willebroeck et de Louvain et de leur voir appliquer les tarifs les plus favorables en vigueur sur les canaux de l'État.

Dans l'entretemps il prie le Gouvernement d'autoriser la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles de porter de 6^m,50 à 7^m,50 la profondeur des écluses intermédiaires de Cappelle-au-Bois et de Willebroeck.

Il exprime également le vœu de voir activer les travaux de transformation du canal de Charleroi à Bruxelles de manière à ce qu'ils se terminent en même temps que les installations maritimes de cette ville.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

(2)

M. Flechet, 2^e Rapporteur.

Numéro d'ordre.	Numéro du registre des pétitions.
2.	132.

Le Conseil communal de Verviers émet le vœu de voir les pouvoirs publics décréter :

- 1^o L'abolition des droits d'entrée sur les denrées alimentaires, quelles qu'elles soient ;
- 2^o La réouverture de nos frontières au bétail étranger.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture, avec demande d'un sérieux et bienveillant examen que comporte l'importance de la question.

Le Président,
ALF. SIMONIS.